



## **FP9 : nom de code du futur programme cadre européen pour la recherche et l'innovation**

Les 1<sup>ères</sup> actions pour définir le prochain programme cadre pour la recherche et l'innovation qui succédera en 2020 à Horizon 2020 démarrent.

### **Calendrier**

D'ici la fin de l'année une 1<sup>ère</sup> version devrait être produite.

Entre janvier et avril 2018, une consultation publique devrait permettre aux parties prenantes (entreprises, centres de recherche, collectivités...) de s'exprimer sur ces 1<sup>ères</sup> orientations et d'apporter leurs contributions pour enrichir le contenu.

En juin 2018, la Commission européenne devrait publier les propositions législatives relatives au futur programme cadre (FP9).

### **Structure**

La structure en 3 piliers devrait être maintenue.

- **1<sup>er</sup> pilier : excellence scientifique**  
Ce pilier reprendra les bourses du Conseil Européen de la Recherche, le soutien aux infrastructures de recherche et les actions de mobilité Marie Sklodovska-Curie (si ces actions ne sont pas intégrées au programme ERASMUS +).
- **2<sup>ème</sup> pilier : soutien à l'innovation de rupture/créatrice de marché**  
Il intégrera les appels à projets du Conseil Européen de l'Innovation (Instrument PME, dispositif Fast Track to Innovation, Technologies futures et émergentes)
- **3<sup>ème</sup> pilier : missions sociétales**  
Ce pilier devrait adopter une approche thématique. La Commission européenne devrait s'appuyer sur les [17 objectifs de développement durable de l'ONU](#) pour 2030 pour définir les missions qui devraient être peu prescriptives. Ces missions feront l'objet d'un débat public des ministres européens en charge de la compétitivité le 1<sup>er</sup> décembre 2017.  
L'objectif sera aussi de prendre en compte les citoyens, de mieux les impliquer et d'améliorer l'acceptabilité sociale des projets de recherche et d'innovation.

**Pour en savoir plus :**

Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine - 33(0)5 56 15 11 66 - [europa@adi-na.fr](mailto:europa@adi-na.fr)

**La vie des programmes** ..... pages 2, 3, 4  
Contenu - Échéances

**Recherche et développement des PME** .....page 5  
Fast track to innovation : accélérer le déploiement industriel des innovations

**L'Europe en Nouvelle-Aquitaine** .....page 6  
Neptune : accélérateur pour la croissance bleue  
L'Europe et la politique des régions

**Valorisation des résultats – Propriété intellectuelle** .....page 7  
Un système à plasma pour éliminer les déchets plastiques marins  
Boîte à brevets française / Guide du brevet unitaire

**Brèves - Euro-Agenda** .....page 8

## SOMMAIRE

# LA VIE DES PROGRAMMES



Programmes européens



Programmes nationaux



Programmes régionaux

## Effacité énergétique des bâtiments



**Date limite de réception du dossier : 19/01/2018**

**Public ciblé : PME, grandes entreprises, centres de recherche...**

La Commission européenne a ouvert 4 appels à propositions consacrés à la thématique « *Effacité énergétique des bâtiments* » dans le cadre du programme Horizon 2020.

Les projets de recherche et d'innovation éligibles devront porter sur les thèmes suivants :

- [Développement de la rénovation pour des bâtiments à consommation d'énergie presque nulle.](#)
- [Solutions hydrides de stockage hautement efficaces pour l'électricité et le chauffage des bâtiments et quartiers résidentiels, équilibrant les conditions d'offre et de demande.](#)
- [Intégration de la récupération de l'énergie au niveau des bâtiments et des quartiers.](#)
- [Nouveaux modèles commerciaux pour l'efficacité énergétique des bâtiments à travers des solutions adaptables de rénovation.](#)

## Matériaux avancés/santé



**Date limite de réception du dossier : 19/01/2018**

**Public ciblé : PME, grandes entreprises, organismes publics de recherche**

La Commission européenne a ouvert un appel à propositions sur la thématique « *Matériaux avancés et nanotechnologies pour la santé* » dans le cadre du programme Horizon 2020. Les objectifs sont :

- soutenir toutes les activités liées à la nano médecine (biomatériaux, modes d'administration de médicaments ciblés, diagnostics, imagerie moléculaire,...)
- réduire la durée et les coûts des processus de recherche, de développement et de prise de décisions).

Les projets éligibles devront porter sur les sujets suivants :

- [Cross-cutting KETs for diagnostics at the point-of-care](#)
- [Mobilising the European nano-biomedical ecosystem.](#)

## Industries de transformation durables



**Date limite de réception du dossier : 19/01/2018**

**Public ciblé : PME, grandes entreprises, centres de recherche...**

La Commission européenne a ouvert les appels à propositions 2017 sur la thématique « *Industries de transformation durables (SPIRE)* » du programme Horizon 2020. Les appels ont pour objectifs principaux :

- optimiser les processus de production industriels, réduire la consommation d'énergie et de ressources et minimiser la production de déchets pour répondre aux objectifs de l'économie circulaire.
- répondre aux défis du vieillissement de l'industrie en prenant en compte les accords conclus à la COP21
- contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations unies (O.N.U.).

Les projets de recherche et d'innovation éligibles devront s'inscrire dans une des 7 appels suivants :

- [approche intégrée de l'optimisation de processus pour l'efficacité des ressources en matières premières, à l'exclusion des technologies de récupération des flux de déchets](#)
- [utilisation de dioxyde de carbone pour produire des produits chimiques à valeur ajoutée](#)
- [lignes pilotes basées sur un traitement haute performance plus flexible et réduit](#)
- [nouvelles solutions électrochimiques pour le traitement industriel, qui contribuent à la réduction des émissions de dioxyde de carbone](#)
- [soutien à l'amélioration de l'impact des projets SPIRE](#)
- [évaluation des besoins de normalisation et des moyens de surmonter les goulots d'étranglement réglementaires dans l'industrie des procédés](#)
- [potentiel de la symbiose industrielle en Europe.](#)

# LA VIE DES PROGRAMMES



Programmes européens



Programmes nationaux



Programmes régionaux

## Biotechnologies



**Date limite de réception du dossier : 19/01/2018**

**Public ciblé : PME, grandes entreprises, organismes publics de recherche...**

La Commission européenne a ouvert un appel à propositions sur la thématique « *Biotechnologies* » dans le cadre du programme Horizon 2020. Les objectifs visent à :

- combler le fossé entre les activités en laboratoires et le marché (en améliorant notamment l'efficacité des bioprocédés)
- créer des synergies intersectorielles (par exemple : santé, chimie, agriculture autour de la biocatalyse et biodesign)
- répondre aux objectifs économiques, technologiques et sociétaux : optimisation de l'utilisation des ressources (réutilisation du CO2) et des rendements
- renforcer les collaborations entre les secteurs académique et industriel.

Un seul sujet est ouvert : [Support for enhancing and demonstrating the impact of KET Biotechnology projects.](#)

## Eurostars



**Date limite de réception du dossier : 01/03/2018**

**Public ciblé : PME innovantes**

EUROSTARS est un programme qui vise à soutenir les PME innovantes et à fort potentiel de croissance, à travers le financement de projets conduisant à un produit, procédé, service dont la phase de développement est de 3 ans maximum et dont la commercialisation intervient dans les 2 ans qui suivent la fin du projet. Les thématiques sont libres, tous domaines technologiques confondus. Sont financés des projets de R&D collaboratifs réunissant au minimum 2 partenaires de 2 pays membres du programme EUROSTARS (les 28 Etats membres de l'UE, Turquie, Israël, Islande, Norvège et Suisse). Le porteur du projet doit être une PME consacrant 10% de son chiffre d'affaires à la R&D ou une entreprise de 100 salariés réservant 5 équivalent temps plein à la R&D et 10 au-delà. Chaque partenaire des projets lauréats est financé par son financeur national. En France, par Bpifrance par subvention.

Informations : [www.eurostars-eureka.eu/](http://www.eurostars-eureka.eu/)

Un webinaire est organisé le **14 décembre 2017** pour présenter le processus de soumission et d'évaluation du programme, ainsi que quelques conseils et astuces pour réussir.

Informations : <https://register.gotowebinar.com/register/8094464252177940227>

## Tremplin ERC



**Date limite de réception du dossier : 12/12/2017**

**Public ciblé : chercheurs rattachés à un organisme public de recherche français et dont les dossiers ont été classés A à l'issue de la 2<sup>de</sup> étape de sélection des appels « Starting grant » du Conseil Européen de la Recherche (ERC)**

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) lance la 3<sup>e</sup> édition de « *l'instrument Tremplin-ERC* ». Il vise à accompagner des candidat(e)s ayant des dossiers de très haut niveau et à renforcer la participation française aux prochains appels du Conseil Européen de la Recherche (ERC).

Cet instrument de financement doit aider les chercheurs à améliorer leur proposition afin de soumettre une nouvelle candidature, et ce avec les meilleures chances de succès. Les projets sélectionnés recevront une aide pouvant atteindre 150 k€ pour une durée de 18 mois.

Informations : [www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/appels-ouverts/apel-detail0/tremplin-erc-t-erc-3eme-edition-2017/](http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/appels-ouverts/apel-detail0/tremplin-erc-t-erc-3eme-edition-2017/)

## SwitchUp challenge



**Date limite de réception du dossier : 20/12/2017**

**Public ciblé : étudiants et entrepreneurs, porteurs de projets de start-ups qui utilisent les nouvelles technologies pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux**

Le SwitchUp Challenge (programme qui soutient l'innovation technologique au service d'une société plus juste, plus durable, plus accessible et plus connectée) ouvre un appel à projets. A l'issue de la sélection, 8 finalistes seront retenus et seront coachés et accompagnés par une équipe de mentors entre février et mai 2018. En juin, les 2 lauréats seront choisis par un jury composé des différents partenaires du programme. Pour cet appel, les candidats doivent imaginer et développer des solutions à 4 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies :

- permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- garantir l'accès de tous à des services énergétiques, fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- faire en sorte que les villes et communautés humaines soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables

Informations : <http://switchupchallenge.com/>

# LA VIE DES PROGRAMMES



Programmes européens



Programmes nationaux



Programmes régionaux

## Technologies de l'information

**Date limite de réception du dossier : 11/01/2018**  
**Public ciblé : PME, grandes entreprises, centres de recherche...**

Dans le cadre de l'ERA-NET CHIST-ERA (Recherche Européenne Coordonnée sur les Défis à Long-terme dans les sciences et technologies de l'information et de la communication), l'appel à projets 2017 porte sur les sujets :

- reconnaissance et manipulation d'objets par des robots : Partage de données et reproductibilité expérimentale (ORMR)
- masses de données et modélisation des processus pour l'usine du futur (BDSI).

L'objectif est de soutenir des projets de recherche innovants, internationaux et multidisciplinaires avec un fort impact scientifique et technique potentiel.

Informations :

[www.chistera.eu/call-2017-announcement](http://www.chistera.eu/call-2017-announcement)

## Coopération avec le Chili

**Date limite de réception du dossier : 25/01/2018**  
**Public ciblé : PME, entreprises de moins de 2 000 salariés**

Un appel à projets collaboratifs rassemblant au moins 1 entreprise chilienne et 1 entreprise d'un des pays suivants : République Tchèque, France, Israël, Espagne, Suède, Turquie est ouvert. Les projets éligibles visent les secteurs de l'exploitation durable des ressources naturelles, l'industrie minière durable, l'agroalimentaire (aquaculture, aliments sains et fonctionnels), l'aquaculture, l'énergie solaire, la construction durable et les TIC en tant que technologie habilitante dans les domaines cités précédemment.

Les projets retenus dans le cadre de cet appel à projets seront financés via l'ADI (par Bpifrance pour le partenaire français et via un budget spécifique par CORFO, pour le partenaire chilien).

Les entreprises françaises intéressées sont invitées à prendre contact avec Bpifrance avant de soumettre leur projet.

Informations :

[www.eurekanetwork.org/multilateral-call-for-projects-2017](http://www.eurekanetwork.org/multilateral-call-for-projects-2017)

## Chimie du bois

**Date limite de réception du dossier : 31/03/2018**  
**Public ciblé : entreprises (prioritairement PME et ETI dont les projets seront réalisés en Nouvelle-Aquitaine)**

La Région Nouvelle-Aquitaine a ouvert un appel à manifestation d'intérêt « Chimie du bois ». Sont éligibles, les projets visant à :

- développer un procédé de séparation des composés du bois
- substituer un composé pétro-sourcé par un composé du bois équivalent en conservant les propriétés du produit
- développer de nouvelles fonctionnalités grâce à l'intégration de composés du bois.

Informations :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/chimie-du-bois/>

## Déchets verts

**Date limite de réception du dossier : 20/04/2018**  
**Public ciblé : collectivités locales, associations ou entreprises ou groupements implantés en Nouvelle-Aquitaine exclusivement dans le cadre d'un partenariat formalisé avec une ou plusieurs collectivités locales pour les projets relatifs aux déchets verts ménagers et assimilés**

L'ADEME, Direction régionale Nouvelle-Aquitaine, a ouvert un appel à projets pour promouvoir les solutions de prévention et de valorisation des déchets verts (végétaux à croissance lente, broyats de végétaux, paillage, retour au sol ...) pour permettre ainsi de limiter les impacts liés au brûlage à l'air libre de ces déchets verts et de profiter au mieux de cette ressource dans une logique de proximité et d'économie circulaire.

Les projets présentés auront pour objectifs :

- de mettre en œuvre des organisations, des pratiques nouvelles pour permettre l'arrêt au recours au brûlage et l'intensification des solutions privilégiant la gestion in-situ ou de proximité des déchets verts
- de mettre en place des dispositifs-qualité concernant aussi bien le gisement entrant, que "le process/les pratiques", le produit final et son utilisation
- d'impliquer, engager, sensibiliser, former les différentes parties prenantes.

Informations : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/NAOPr%C3%A9Vert2017-64>

Une information, un conseil, un appui technique pour préparer un projet :  
Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine  
33(0)5 56 15 11 66 - [europe@adi-na.fr](mailto:europe@adi-na.fr)

# RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES PME

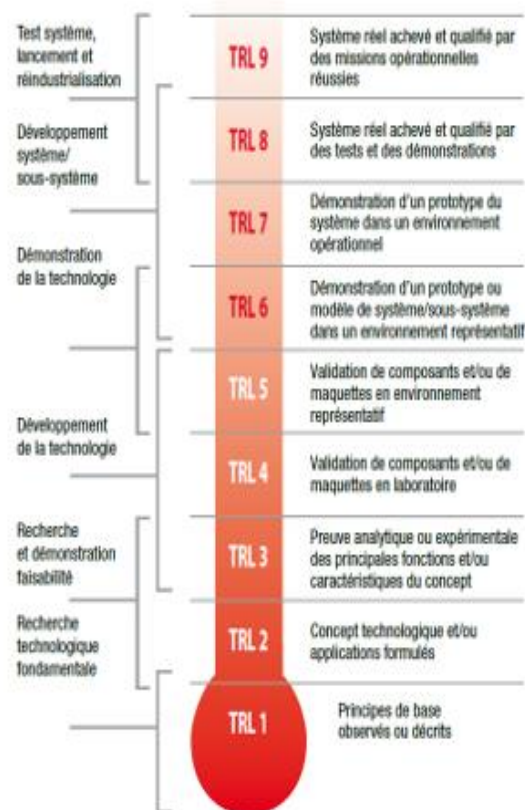
## Fast track to innovation : accélérer le déploiement industriel des innovations

Fast Track to Innovation est un dispositif de financement de projets collaboratifs proches du marché (TRL>6) dans le cadre du programme Horizon 2020 (programme européen pour la recherche et l'innovation).

L'objectif est d'accélérer le développement de nouvelles technologies matures et d'aboutir à la commercialisation à très court terme de produits, services ou procédés innovants puisque la commercialisation des résultats doit intervenir au plus tard 36 mois après le démarrage du projet

### Caractéristiques des projets éligibles :

- toute thématique éligible
- projet d'une durée de 1 à 2 ans
- budget de 1 à 2 M€ en moyenne (subvention maximum : 3 M€ / projet)
- associer entre 3 partenaires (entités indépendantes de 3 pays membres ou associés au minimum) et 5 partenaires au maximum
- les entreprises (grands groupes et PME) devront représenter au minimum 60% du budget du projet ou être majoritaires dans le consortium :
  - au moins deux entreprises un consortium de 3 à 4 partenaires
  - au moins 3 entreprises dans un consortium de 5 partenaires.



Les propositions devront inclure un business plan détaillé, avec un plan d'exploitation/commercialisation pour chaque participant.

Les projets seront sélectionnés sur appel à propositions ouverts en continu avec 3 dates butoirs (cut-off) par an

2018	2019	2020
21/02/2018	21/02/2019	19/02/2020
01/06/2018	23/05/2019	08/06/2020
23/10/2018	22/10/2019	26/10/2020

Sur les 1 994 propositions éligibles soumises en 2015 et 2016, 94 ont été financées.

Parmi les projets financés, **STILORMADE** a pour objectif de développer une plateforme technologique innovante pour la fabrication de modules photovoltaïques customisés à haut rendement et à coût relativement compétitif. D'une durée de 2 ans, il bénéficie d'une subvention européenne d'un montant de 2.836.035 € pour un budget total de 3.871.880 €

Le projet réunit un consortium international composé de cinq acteurs, académiques et industriels.

- **GAUTIER SAS** - France
- **DST CLEANTECH LTD** - Israel
- **S'TILE SA** - France
- **ACCIONA CONSTRUCCION SA** - Espagne
- **TECHNISCHE UNIVERSITAET WIEN** (Coordinateur) - Autriche

Pour en savoir plus : <https://ec.europa.eu/easme/en/eic-fast-track-innovation-fti>

# L'EUROPE EN NOUVELLE-AQUITAINE

## NEPTUNE : accélérateur pour la croissance bleue

Le deuxième appel à projet visant à soutenir les PME européennes innovantes et les futurs entrepreneurs s'est clôturé le 15 septembre, avec une participation importante de PME européennes. Avec 104 demandes reçues, comparativement aux 80 présentées sous le premier appel, L'Accélérateur pour la Croissance Bleue NEPTUNE démontre une nouvelle fois tout l'intérêt porté par des PME innovantes pour ce type de mécanisme de soutien.

Les raisons de ce succès sont multiples :

- 🌀 L'approche de l'Accélérateur, avec un processus de soumission simplifié, des dossiers plus courts, et un temps raccourci entre le dépôt et le lancement effectif des projets de moins de 3 mois
- 🌀 L'ensemble des activités innovantes développées par l'Accélérateur et ses clusters associés avec des rencontres dédiées à l'émergence d'idées de projets et des entre PME européennes
- 🌀 Les dimensions intersectorielles et transnationales qui permettent aux PME de différents secteurs et pays de trouver des complémentarités autour d'un projet commun pour développer des technologies, des services et des produits innovants
- 🌀 Le grand potentiel d'innovation et de croissance économique de l'économie bleue
- 🌀 Un accès facilité au financement européen, en particulier pour les PME novices
- 🌀 La possibilité de financer un prototype ou un démonstrateur, qui ont été le type d'aides les plus demandées.



16 PME régionales ont déposé un dossier lors de ce 2<sup>e</sup> appel.

7 vont bénéficier d'un financement pour mettre en œuvre 5 projets différents.

Accédez aux descriptions des projets menés par des PME et futurs entrepreneurs [Site Internet NEPTUNE](#)

Coordonné par Aerospace Valley, NEPTUNE « *New Cross Sectoral Value Chains Creation across Europe Facilitated By Clusters for SMEs' Innovation in Blue Growth* » est une action d'innovation soutenue par l'Union européenne et financée par la composante INNOSUP du programme HORIZON 2020. Cette initiative rassemble 15 des plus grands clusters européens, 3 parcs scientifiques et technologiques / centres de recherche, 2 agences de développement régional et 2 organisations d'experts de l'innovation et des politiques de cluster issus de 7 pays de l'Union Européenne (France, Grèce, Italie, Pologne, Roumanie, Espagne et Suède).



NEPTUNE vise le soutien de 100 PME européennes (individuel ou en groupe), la création de 10 nouvelles entreprises et de 15-20 chaînes de valeur intersectorielles et transnationales pour le développement d'environ 40 solutions innovantes pour développer de nouvelles technologies, services ou produits, améliorer les processus de production en remplaçant ou en réduisant l'utilisation des ressources critiques et déployer des démonstrateurs à grande échelle. NEPTUNE vise à faciliter l'intégration des nouvelles technologies et de savoir-faire en rassemblant des clusters spécialisés dans les domaines variés liés à la gestion de l'eau, maritime, aérospatiale, TIC, microélectronique, agroalimentaire, logistique, industries créatives, l'énergie et la mobilité pour favoriser le développement des industries de l'Economie Bleue en Europe.

Pour en savoir plus : Pauline THEOPHANE, Coordinateur +33 (0)5 56 84 54 41 [neptune@aerospace-valley.com](mailto:neptune@aerospace-valley.com)

## L'Europe et la politique des régions

L'émission de TV7 « Modes d'emplois diffusé le 15 novembre : L'Europe et la politique des régions » est en ligne à l'adresse : [www.tv7.com/modes-d-emplois](http://www.tv7.com/modes-d-emplois)

# VALORISATION DES RESULTATS

## Un système à plasma pour éliminer les déchets plastiques marins

Plus de 150 millions de tonnes de plastiques se sont accumulées dans les océans de par le monde, et plus de 4,5 millions de tonnes s'y ajoutent chaque année. Ces déchets sont encore plus problématiques lorsqu'ils sont fragmentés en microparticules, ingérées par les organismes marins, pénétrant ainsi dans les chaînes alimentaires.

La PME italienne IRIS propose un concept pour éliminer ces déchets.

Le projet, financé par l'Union européenne dans le cadre d'un Instrument PME phase 1, vise à explorer la possibilité d'introduire sur le marché un navire de collecte et de traitement des déchets marins compact, non habité, autonome basé sur un dispositif breveté traitant les déchets thermiquement avec la technologie plasma et sans émissions nocives. Cet appareil est conçu pour opérer à proximité des rives, en particulier à proximité des installations touristiques, en remplacement de la collecte mécanique des déchets actuellement adoptée. En ramassant les débris (débris plastiques principalement) près du point d'entrée, le navire contribuera à minimiser les risques de pollution liés au plastique dans la mer, où les objets plastiques se fragilisent et se décomposent en petites particules, mais ne se dissolvent jamais. De telles particules peuvent être consommées par le zooplancton et entrer ainsi dans la chaîne alimentaire. Le financement européen vise à vérifier l'attractivité de l'innovation auprès de clients potentiels (villes côtières, associations de ports touristiques et de pêche et marinas, représentants de l'industrie des croisières et de l'hôtellerie, autorités des réserves naturelles marines). Les premiers marchés identifiés sont sur la mer Méditerranée, qui est au centre d'une zone très peuplée et touristique. L'Italie, avec son littoral de plus de 7 600 km et une forte dépendance touristique, sera le premier marché, suivi par la France et la Croatie, puis l'Espagne et la Grèce. Après une phase de 3 ans pour couvrir le développement, l'industrialisation et la commercialisation, la production devrait commencer en 2019, avec l'emploi de 17 nouveaux employés.

Pour en savoir plus :

<https://sme.easme-web.eu/?b=952984358#>

# PROPRIETE INTELLECTUELLE

## Boîte à brevets française

Depuis 2000, la France considère les revenus de brevets comme des plus-values de long terme ce qui permet de réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (15%). Ce dispositif est communément appelé « boîte à brevets ». L'approche adoptée par la communauté internationale consiste à fixer comme règle que le régime préférentiel ne peut bénéficier à un contribuable qu'à proportion de ses propres dépenses de R&D. Une boîte à brevets est considérée comme dommageable si elle contribue à attirer des entreprises motivées uniquement par un différentiel d'impôt favorable. A contrario, elle peut être vertueuse si elle profite aux entreprises dont la propriété intellectuelle découle de travaux de R&D menés localement. Ces principes ont conduit l'OCDE et la Commission européenne à recommander de conditionner l'obtention du taux réduit à la réalité de l'activité de R&D qui a conduit à la création des droits et aux revenus associés. L'adoption d'un nouveau régime est préconisée pour mettre en œuvre ce principe. Parmi les 12 pays européens qui développent un dispositif de type boîte à brevets, seule la France n'a pas procédé à des modifications de son dispositif.

La France fait donc actuellement l'objet de critiques de la part des autres États membres de l'UE et de l'OCDE qui arguent que la France met en œuvre une définition trop large des dépenses de R&D éligibles. Ce qui contribuerait à accroître artificiellement le montant des revenus des brevets éligibles à la réduction d'impôt de l'OCDE et de l'Union européenne.

## Guide du brevet unitaire

Le guide du brevet unitaire vise à donner aux entreprises, aux inventeurs ainsi qu'à leurs mandataires une vue d'ensemble de la procédure à suivre pour obtenir un brevet unitaire auprès de l'Office européen des brevets (OEB), une fois que celui-ci a délivré un brevet européen. Le guide traite également des procédures connexes par exemple celles liées au système de compensation des coûts de traduction ou à l'inscription d'une déclaration concernant une licence de droit, et il présente les dispositions relatives au paiement des taxes annuelles afférentes aux brevets unitaires.

[http://documents.epo.org/projects/babylon/eponet.nsf/0/C3ED1E790D5E75E0C125818000325A9B/\\$File/Unitary\\_Patent\\_guide\\_fr.pdf](http://documents.epo.org/projects/babylon/eponet.nsf/0/C3ED1E790D5E75E0C125818000325A9B/$File/Unitary_Patent_guide_fr.pdf)

## Le Plan JUNCKER et les PME

À la mi-juin 2017, le plan d'investissement a permis de mobiliser 209 milliards d'euros à travers plus de 500 projets et accords de financement pour les PME, qui vont permettre à plus de 425 000 PME de bénéficier de nouveaux prêts et investissements.

En France, le fonds européen d'investissements stratégiques a déjà investi 4,4 milliards d'euros dans 45 projets d'infrastructures stratégiques qui représente un investissement total de 20.6 milliards d'euros. Pour les PME, 25 accords de financements ont déjà été signé, qui vont générer près de 7 milliards d'euros de prêts pour plus de 72 000 PME.

## Paris lauréate du prix iCapitale

Paris a été désignée capitale européenne de l'innovation 2017 pour sa stratégie d'innovation inclusive. Le prix iCapitale, doté de 1.000.000 €, s'adresse aux villes de plus de 100 000 habitants situées dans les États membres et les pays associés au programme Horizon 2020.

## Taxes éligibles dans Horizon 2020

Parallèlement à la [publication de la dernière version de la convention de subvention annotée](#), la Commission européenne a publié sur le portail du participant, une liste des taxes et primes applicables à certains pays. A noter, parmi les nouveautés de coûts éligibles d'un projet Horizon 2020 : l'intéressement à condition qu'il soit versé indépendamment de la participation dans un projet, la participation aux résultats de l'entreprise, la taxe d'apprentissage, la participation à la formation professionnelle continue, la taxe sur les salaires, le versement transport.

[http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants\\_manual/amga/h2020-issues-list-countries\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/amga/h2020-issues-list-countries_en.pdf)

## Médicaments innovants

**Le 7 décembre 2017, webinaire de 10h00 à 11h30**

L'Initiative Médicaments Innovants (IMI) organise un webinaire dédié aux PME. Il présentera une synthèse des opportunités du 13<sup>e</sup> appel IMI2 pour les PME. Deux documents en amont de cette conférence sont mis en ligne :

- un résumé des opportunités pour les PME et des thématiques couvertes par l'appel à projets IMI2 - Call 13 ;
- la présentation qui sera diffusée lors du webinaire.

Informations et inscriptions :

<https://register.gotowebinar.com/register/3140299054149709571>

## Financements européens pour les PME

**Le 12 décembre 2017, Bayonne (France)**

La CCI Bayonne Pays Basque et l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine organisent un atelier d'information sur le thème : « *Les Financements Européens : modes d'emplois et opportunités* ». Cet atelier a pour objectif de présenter aux entreprises (TPE et PME), les clés pour comprendre et identifier les dispositifs de financement européens, pour accompagner leurs projets d'innovation.

Informations et inscriptions :

[www.entreprise-europe-sud-ouest.fr/content/events/?SelEventID=1076#1076](http://www.entreprise-europe-sud-ouest.fr/content/events/?SelEventID=1076#1076)

## Télécommunications

**Le 13 décembre 2017, Luxembourg (Luxembourg)**

Une journée sur le programme Celtic-Plus est organisée pour permettre aux acteurs concernés de s'informer et d'échanger sur des idées de projets avec des partenaires potentiels.

Informations et inscriptions :

<https://www.celticplus.eu/event/proposers-day-luxembourg/>

Une publication de



Membre de :



Soutenue notamment par :



L'Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine est financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Nouvelle-Aquitaine avec le FEDER.